



Déclaration préalable CTSD 2nd degré, 6 février 2017

Madame l'Inspectrice académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Quelle sera la place des thèmes éducatifs dans la campagne électorale présidentielle française du printemps prochain? Difficile à dire aujourd'hui. Tous les candidats potentiels ont sur ce sujet des propositions, souvent très tranchées. À l'heure où l'Éducation compte parmi les sujets des débats, l'UNSA Éducation réaffirme que l'École du 21^{ème} siècle n'a pas besoin des retours à l'autorité et au mérite, ni de combats idéologiques sur les programmes d'histoire, ni de listes ethniques des élèves... Notre École Républicaine, ses élèves et ses personnels ont besoin de stabilité. Le travail doit être poursuivi vers une école plus inclusive et l'engagement de l'État doit être renforcé pour permettre la réussite de chacune et chacun de nos 12 millions de jeunes. La Refondation n'est pas magique. Elle est un cap qu'il faut maintenir et amplifier. Désormais, au-delà de la scolarité obligatoire, la refonte du lycée et la lutte contre l'échec massif en licence doivent contribuer à la mise en place d'un parcours Bac-3/Bac+3 aussi ambitieux qu'il est nécessaire. L'École de la République a plus que jamais besoin d'être défendue et préservée, tant sa mission est le ciment indispensable pour « faire société ». Pour réussir ce défi, l'Éducation doit relever d'une ambition politique et non de stratégies politiciennes. L'UNSA Éducation continuera d'agir pour porter ces exigences et faire que le service public d'Éducation reste une priorité nationale.

Au niveau local, l'UNSA-Education tient à souligner les points positifs dans la préparation de la carte scolaire 2017, organisée dans un calendrier classique et non modifié comme ce fut le cas lors d'années d'élections.

Aujourd'hui, la répartition de la dotation départementale dans le 2nd degré pour la rentrée 2017, s'inscrit dans un contexte est complexe. Nos établissements périourdens prévoient une baisse des effectifs de 200 élèves. 8 postes en plus dans le 1^{er} degré, un maintien des postes malgré cette baisse dans le 2nd degré, voici notre dotation pour la rentrée. Nous exprimons notre inquiétude quant à l'avenir pour les plus petits établissements. En effet, dans les documents reçus, plusieurs d'entre eux voient leurs effectifs chuter à la rentrée prochaine. Ces petites structures où le personnel administratif et de direction cumulent les statuts et les missions, et où les enseignants, pour la plupart, sont en service partagé et ne souhaitent pas y rester ? Quel avenir donc pour les élèves dans ces territoires ruraux et éloignés de tout service public ?

La tenue de ce CTSD est l'aboutissement de la répartition des moyens qui doit, entre autres, poursuivre à la rentrée prochaine la mise en place de grilles horaires issues de la réforme du Collège. Pour les SEGPA, le problème est complexe. Les grilles horaires définissant les enseignements tiennent-elles compte de l'âge des élèves, en particulier en enseignement professionnel ? Vos services de la Direction des Services et des Moyens indiquent que le travail des élèves en atelier est une activité d'observation et ne nécessite pas de dédoublement. Cette nouvelle lecture des textes entraîne de fait une dotation en baisse, non compensée par la marge d'autonomie de 3h/division accordée cette année. Cela pose les problèmes suivants : peut-on réellement imaginer que des élèves de 3ème par exemple observent le professeur 12h/semaine ? Comment s'articule le nouveau projet de SEGPA alors que la composante professionnelle représentait une perspective pour tous ? Comment allons-nous redistribuer les postes de PLP ? L'UNSA Education réitère ici son attachement à la gestion de la grande difficulté scolaire et à la scolarisation des élèves à besoins particuliers. Nous regrettons, localement, de ne pas avoir la dotation horaire spécifique des SEGPA.

En conclusion, nous rappelons que l'UNSA Education demeure très attachée à une préparation la plus sereine possible de la rentrée scolaire prochaine tant pour les personnels que pour les autres acteurs du système scolaire. Nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche.

La délégation UNSA Education: Yamina AZZOUG, Jérôme BOUSQUET, Natacha ETOURNEAU, Jean-Pierre LEGRAND, Anne MARCHAND, François MARTY